



Mairie de Montrottier  
Département du Rhône

## ARRÊTÉ de POLICE DE CIRCULATION

### ROUTE BARRÉE – 206 Chemin de la Mesnie - pour enrobés

**Le Maire de la Commune de Montrottier (Rhône),**

**Vu**, les articles 96 et 98 du Code Municipal

**Vu** le Code des Communes,

**Vu** la demande du 08 juillet 2022 de Alain FARJOT – Entreprise Metallerie Alain Farjot - 643 chemin des Grandes Terres Route de St Martin – à Montrottier.

**Considérant** que les travaux de préparation et enrobés de goudrons auront lieu du 11 juillet, 7h30 au 13 juillet 2022, 18h situé chez Madame COTTAREL, 206 impasse de la mesnie, à Montrottier.

### ARRÊTÉ

**Article 1<sup>er</sup>** : La route sera fermée à la circulation, du 11 juillet 2022, 7h30 au 13 juillet 2022, 18h pour tous les véhicules automobiles, hippomobiles, motocyclettes, cyclomoteurs et bicyclettes.

**Article 2<sup>eme</sup>** Pendant la durée de cette réglementation les véhicules désignés ci-dessus devront emprunter l'itinéraire de déviation mise en place par le demandeur.

**Article 3<sup>eme</sup>** : La signalisation et le jalonnement des itinéraires de déviation seront assurés conformément aux prescriptions de l'instruction interministérielle du 22 janvier 1963 sur la signalisation routière.

**Article 4<sup>eme</sup>** : Tous les agents de la force publique seront chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à :

- Gendarmerie de Saint Laurent de Chamousset.

Fait à Montrottier le 08 juillet 2022,

Le Maire,

Michel GOUGET.

